

Le nouveau PDG de la SNCF a décidé de ne pas ouvrir les négociations salariales en novembre, comme l'année dernière, mais plutôt début 2026, érodant encore le pouvoir d'achat des cheminot-e-s. Depuis de trop nombreuses années, la DRH Groupe ne nous a accordé que des mesurette et a maintenu une politique salariale développant l'individualisation des salaires et la division sociale. **Pour la fédération SUD-Rail, la première rupture dans la politique salariale serait de réduire drastiquement la part du budget, toujours plus importante, consacrée aux éléments variables et autres objectifs individuels et de l'utiliser pour financer de véritables augmentations de salaires.**

L'ardoise de Farandou existe toujours; il faut augmenter nos salaires !

Si la direction SNCF se justifie d'avoir appliqué des augmentations de nos salaires en suivant l'inflation ces quatre dernières années, cela ne veut pas dire pour autant que notre pouvoir d'achat en est sorti renforcé. Bien au contraire, actuellement, les prix à la consommation restent toujours supérieurs de 13% à leur niveau de septembre 2021. La propagande patronale va répéter que l'inflation globale baisse, mais cela ne signifie pas que les prix baissent et retrouvent leur niveau d'avant crise.

Deuxième rupture de la politique salariale, la fédération SUD-Rail est la seule à revendiquer **des augmentations en somme fixe (400 euros par mois)**. Cette mesure est la seule qui ne creuse pas les écarts dans la hiérarchie des salaires et ses inégalités.



Jean Castex «souhaite reconnaître» la contribution des cheminotes et cheminots aux bons résultats avec une prime fixée en décembre et prise sur le budget des NAO 2026. Notre organisation syndicale n'exige pas de la reconnaissance mais bien une répartition équitable des richesses produites par notre force de travail. L'ex PDG s'était engagé en 2024 à réévaluer la grille des salaires, nous attendons toujours... ce serait pourtant une véritable mesure de justice sociale mais aussi une garantie pérenne pour nos salaires.

Nous ne déconnectons pas la question des salaires de l'unicité du groupe...

Depuis de nombreuses années, la direction SNCF souhaite maintenir une masse importante de bas salaires qui constitue **un champ d'expérience rêvé pour certains dérivatifs**: récompenses, intéressements... et lui permet d'affaiblir les collectifs de travail en les divisant avec ces outils de management. La fin du statut et les embauches en contrat de droit privé ont permis au patronat de jouer la concurrence salariale sur les salaires dans toutes les SA de la SNCF. Pour « faire Groupe » comme ne cesse de le répéter le nouveau PDG, il faut sortir de cette dualité statutaire.



Au-delà de la mise en place d'une grille salariale miroir pour les contractuel·les, nous exigeons également un engagement de la part du PDG sur la pérennité de négociations salariales au niveau du groupe et pas dans chaque S.A. comme le prévoient les différentes directions d'activités !

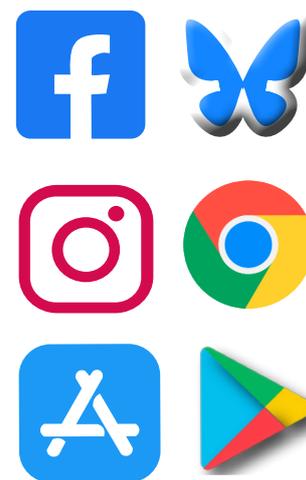
... du budget des transports !

Nous avons été les premiers à le dire: le fonds de concours est un hold-up des gouvernements sur le dos des cheminot·es. Ce sont 6,3 Mds d'euros que le groupe a injecté dans le réseau ferroviaire depuis 2021 contre 3,4 Mds prévus initialement. Ces prochaines semaines, une loi-cadre sur le financement des transports va être discutée au Parlement. Nous allons devoir mettre sous surveillance ces discussions ; nous devons sortir de cette asphyxie financière qui péjore nos salaires et nos conditions de travail. **Les bénéficiaires des dernières années et le fonds de concours, représentent plus de 8 milliards d'euros de richesses produites par les cheminots alors qu'une augmentation mensuelle de 400€ pour chaque cheminot·e-s c'est 750 millions, soit moins de 10% du total ... ce n'est pas une revendication farfelue, c'est un premier retour !**

Nous produisons le ferroviaire, nos revendications doivent être entendues !

Dans plusieurs filières (Train, Équipement, Traction, Circulation, Matériel, Commercial ...), des luttes locales et nationales revendiquent la revalorisation des éléments variables. La question des primes de travail ressemble plus à de l'enfumage qu'à une harmonisation par le haut comme l'avait mise en avant la DRH Groupe en 2023/2024. Nous nous appuierons sur la prochaine table ronde salaires pour faire converger nos revendications catégorielles et aller chercher l'octroi d'un véritable 13ème mois.

Des engagements ne sont toujours pas respectés pour les contractuel·les et tout particulièrement le bénéfice de l'indemnité de résidence pour nos collègues en CDI. Il est temps d'impulser une véritable convergence d'un maximum de dispositifs et notamment la mise en place d'un véritable 13ème mois, afin que tous les cheminots aient les mêmes droits. Dès 2025, SUD-Rail a été seule à revendiquer la mise en œuvre concrète du principe de transparence salariale, **nous exigeons que cette négociation soit ouverte immédiatement pour que «à travail égal, salaire égal», ne soit plus un slogan !**



Appuyez sur les logos pour accéder à nos réseaux

**Nos revendications pour une nouvelle politique salariale sont réalistes et réalisables!
Allons les gagner ensemble !**

Union
syndicale
Solidaires

Fédération SUD-Rail

**38 RUE DES RENOILLERES 93200 ST-DENIS
01 42 43 35 75 / federation@sudrail.fr**